

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 9 FÉVRIER

## AVIS

Pour venir en aide aux personnes sans travail, l'Écho Saumurois insérera désormais gratuitement toutes demandes d'emploi.

Nous mettons à la disposition des personnes en quête de travail une colonne de la quatrième page, sous la Rubrique *Demandes d'emplois*.

## Le truc du proscrit

C'était encore, le mois dernier, un noble et beau métier, un métier décoratif, un métier facile pour ne point dire lucratif qui, comme celui de ministre aujourd'hui, n'exigeait aucun apprentissage, un métier qui procurait mille petits avantages et une grande situation dans le monde. On conspirait dans son pays, où l'on était quelconque; on en était exilé, on allait ailleurs, et, du coup, on devenait quelqu'un, non seulement célèbre; on était inscrit parmi les héros de l'histoire, presque sacré Dieu du peuple. Pour le moins, on était fêté, choyé, adulé. On avait de flatteuses aventures, comme les ténors en tournée. On faisait de brillants mariages. Tout en menant une vie heureuse, on pouvait encore jouer au beau ténébreux et chanter des stances mélancoliques sur l'amertume des cieux étrangers: ce qui achevait de vous composer une attitude vraiment fort belle et tout à fait enviable: on enfonçait Byron.

Il y avait des proscrits de plusieurs catégories, cela va sans dire, comme il y a des avocats sans cause et des avocats accablés de besogne, ainsi que le sous-lieutenant du « Lion empaillé », des médecins en vogue et roulant carrosse et de pauvres diables de médecins qui n'ont pas de malades, sauf en temps d'épidémie, et encore. Donc, il y avait des proscrits sans conséquence, auxquels on ne faisait guère attention, — les communards de Genève, par exemple — qui glissaient comme des ombres lamentables dans les rues des villes hospitalières, à peine vêtus, sans pain, sans travail, surchargés de famille, et mouraient de faim tout de bon; ceux-là, c'étaient les simples, les sincères, les naïfs, les maladroits, les jobards qui n'auraient jamais réussi en rien, puisqu'ils ne savaient pas même tirer parti d'une situation aussi favorable: mené frein sans importance, gueux auxquels les camarades plus heureux, les grands hommes de l'exil, jettent de temps en temps quelque aumône, lorsqu'ils y pensent. Tels, les anciens élèves d'un lycée, « écrasés de la vie », excitent parfois, dans des banquets de « Labadens », la pitié de leurs anciens camarades de promotion, devenus des personnages. Mais sur le fond de cette tourbe obscure, se détachaient et planaient les grandes figures que vous savez.

Oh! les beaux gestes avec lesquels on chantait:

Le monde captif, sans lois et sans règles,  
Est aux oppresseurs;  
Volez dans les cieux, ailes des grands aigles,  
Esprits des penseurs!

Oh! les belles poses qu'on trouvait d'instinct, sans effort, pour les imagiers à la mode:

Affrontez l'orage, affrontez l'éclume,  
Rochers et proscrits!

Mais, aujourd'hui, les temps sont bien changés. Le métier de proscrit, très brillant toujours, très envié, n'est plus à la portée de tout le monde: il est réservé à un petit nombre d'élus. Encore ceux-là peuvent-ils rarement l'exercer jusqu'au bout: lents à condamner, les gouvernements sont prompts au pardon, et il arrive que de généreux et intempêtes rappels viennent troubler les proscrits dans le paisible exercice de leurs fonctions. Il faut bien alors qu'ils reviennent; mais ils le font avec peu d'enthousiasme, et songent à repartir avant d'avoir réintégré la France. Cependant, le peuple est en joie, applaudit, manifeste, offre des punchs, des tranches de veau rôti, des chapeaux d'honneur, tout heureux de voir rentrer les bons amis qui ne tenaient pas du tout à refouler le sol de la patrie.

Tel est un des résultats fâcheux de l'adoucissement général des mœurs. La proscription tendant à disparaître, les proscrits se font rares. Mais ils se cramponnent au truc que les progrès du libéralisme vont bientôt débiner: ils en sifflent les avantages, et n'y renonceraient jamais de leur plein gré, vous en pouvez être sûrs. Les temps héroïques sont passés; n'importe! ils font ce qu'ils peuvent. Le geste n'a plus raison d'être: ils l'exécutent tout de même. Et, vraiment, il faudrait n'être point Français pour refuser à ces maîtres cabotins l'obole qu'ils sollicitent — discrètement, nous le reconnaissons — pour leurs représentants de retraite.

## Chambre des Députés

Séance du 8 février 1895

### La Commission du travail

M. Mesureur, président de la Commission du travail, demande à la Chambre d'approuver la proposition de M. Lecomte ainsi conçue:

« La Chambre donne à la Commission du travail le pouvoir de procéder à une enquête générale sur les conditions du travail et de la sécurité dans les mines. »

Cette proposition adoptée à l'unanimité de la Commission a reçu l'approbation du gouvernement et la Commission espère que la Chambre voudra bien à son tour l'adopter.

M. Ribot, président du Conseil, dit que le gouvernement promet à la Commission son concours le plus loyal et le plus complet; étant bien entendu qu'il ne s'agit que d'une enquête législative, il demande à la Chambre de voter la motion.

M. Faberot. — Si on ne permet pas à la Commission du travail de faire des enquêtes sur les accidents, l'orateur et ses amis les feront eux-mêmes.

La proposition de la Commission du travail est adoptée.

### L'explosion du grison

M. le président du conseil dépose un projet de loi tendant à ouvrir au ministère de l'inté-

rieur, sur le budget de 1895, un crédit extraordinaire de 30,000 francs pour venir en aide aux familles des victimes du puits Sainte-Eugénie à Montceau-les-Mines.

Il demande l'urgence et la discussion immédiate.

L'urgence est déclarée et la discussion immédiate est ordonnée.

M. Rouvier, président de la Commission du budget, dit que la Commission a décidé de se rallier au chiffre proposé par le gouvernement, et demande à la Chambre de l'adopter.

M. Goujat rappelle qu'il a déposé une proposition tendant à l'ouverture d'un crédit de 400,000 fr.

A la majorité de 411 voix contre 54, l'amendement de M. Goujat n'est pas adopté.

A l'unanimité de 525 votants, le projet de loi est adopté.

### La gendarmerie

M. Le Hérisse adresse une question à M. le président du Conseil.

L'orateur demande que la gendarmerie départementale soit dispensée du service des livrets aux hommes de troupe: les gendarmes, occupés toute l'année à faire un service de porteur, ne peuvent plus remplir leur office spécial qui consiste à veiller à la sécurité publique.

M. le président du Conseil reconnaît que la gendarmerie a été détournée de son service ordinaire, il étudiera la question posée par M. Le Hérisse avec le plus grand désir de la résoudre.

### Le budget postal de 1895

La Chambre passe à l'examen du budget de l'administration des postes et télégraphes.

M. Breton demande que dans les communes rurales la distribution des lettres ait lieu avant midi et que la cote d'une lettre soit abaissée de 15 à 10 centimes.

M. Mesureur, rapporteur du budget des postes, oppose que la pénurie des fonds fait rejeter, à priori, le plus grand nombre des réformes proposées.

En terminant, M. Mesureur fait le procès de l'administration des postes et télégraphes.

Cette grande administration, dit-il, est gérée par un conseil d'administration tout puissant, si puissant que le ministre est responsable d'un service qu'il ne dirige pas.

C'est là un fait anormal, contraire aux règles parlementaires et que la Chambre ne saurait sanctionner.

Il ne faut pas, en l'espèce, que les postes et télégraphes échappent plus longtemps au contrôle du gouvernement et à la volonté des ministres.

M. André Lebon repousse tous les amendements en bloc, se réservant d'étudier les réformes possibles pour le prochain budget.

Les quatre premiers chapitres sont adoptés.

La discussion générale est close.

M. Bouge défend un amendement tendant à ce que, dans le calcul de l'avancement et de l'ancienneté des agents des postes et télégraphes, il soit tenu compte à ces agents, comme service actif dans l'administration, de la moitié du temps passé sous les drapeaux.

L'amendement de M. Bouge, repoussé par le gouvernement, est mis aux voix et voté par 321 voix contre 188.

Le budget des postes est terminé.

Aujourd'hui, séance à 2 heures.

## LA COMMISSION DES 33

### Première séance

Aussitôt son bureau constitué, la Commission a entendu tour à tour les commissaires qui ont rendu compte des opinions émises dans les bureaux qui les ont nommés.

M. Georges Berry déclare que la Commission, étant chargée de rechercher les responsabilités qui peuvent peser sur M. Raynal, doit forcément s'occuper de savoir dans quelles conditions les conventions ont été rédigées et signées. En outre, la lumière doit être complète, en ce qui concerne M. Raynal, comme en ce qui concerne d'autres personnages politiques compromis dans l'affaire des conventions.

A la suite de cette déclaration, M. Georges Berry a déposé la proposition suivante:

« La Commission est résolue à faire la lumière sur toutes les responsabilités qui peuvent résulter de la façon dont ont été signées les conventions. »

— Si cette proposition n'est pas volée, a dit M. Georges Berry, je verrai ce que j'ai à faire. Je dois reconnaître qu'on n'a pas pu, lui faire un très bon accueil, mais attendons la fin.

D'ailleurs, la proposition Berry n'est pas la seule qui ait été soumise à la Commission, MM. Darlau et de Lasteyrie ont déposé la suivante:

La Commission décide:

1° Qu'elle entendra le plus tôt possible tous les témoignages susceptibles de l'éclairer sur les responsabilités que M. Raynal, ministre des travaux publics, pourrait avoir encourues à l'occasion des conventions de 1883;

2° Qu'elle recherchera, à l'aide de toutes les pièces et de tous les documents qu'elle pourra se faire représenter, dans quelles conditions de sincérité et de loyauté les conventions ont été négociées, préparées ou présentées.

M. Martinon a également déposé une proposition tendant à faire rechercher pour quelles causes on n'a pas indiqué, dans le texte des conventions, la date à laquelle expirait la garantie d'intérêts.

Ces diverses propositions seront examinées, à la prochaine séance, par la Commission.

## AMENDEMENTS AU BUDGET

M. Georges Berry demande que la subvention à la ville de Paris, pour la police municipale, soit augmentée de 200,000 francs.

M. Bazille demande un crédit de 5,000 francs pour la création d'un timbre tricolore de 5 centimes, spéciale à la correspondance des sous-officiers et soldats. De son côté, M. Jaluzot demande un crédit de 10,000 francs pour frais de fabrication d'un timbre militaire spécial.

M. Vallé demande la suppression de tous droits perçus au profit de l'Etat sur les vins, bières, cidres et hydromels, et la suppression de l'exercice des débits de boissons.

M. Raiberti et un grand nombre de ses collègues demandent 585,000 francs pour l'amélioration des rivières, 57,257 francs pour l'amélioration des canaux de navigation, 1,415,000 francs pour l'amélioration des ports maritimes.

M. Leydet demande que le timbre des réc-

pissés des transports par chemin de fer, en grande et en petite vitesse, soit fixé : pour les transports de 5 fr. et au-dessous à 0 fr. 25, de 5 francs à 10 francs à 0 fr. 50 ; de 10 francs à 20 francs à 0 fr. 75 ; de 20 francs à 50 francs à 1 franc ; et de 50 francs et au-dessus à 4 fr. 25.

## UN INCIDENT A CONSTANTINOPLE

On mande de Constantinople, le 7 février, par *Daily News* :

« Une communauté catholique française de l'ordre de l'Assomption, à Ismidt, ayant entrepris la semaine dernière de faire des réparations au couvent, le mutassérif lui défendit d'exécuter ces travaux ; elle continua néanmoins, mais le supérieur fut arrêté, en violation des traités protégeant les missionnaires étrangers.

» M. Cambon, ambassadeur de France, demanda le châtement des coupables et des excuses.

» Les autorités offrirent de faire des excuses, mais refusèrent de poursuivre les coupables.

» M. Cambon déclara alors que le supérieur serait réinstallé en grande cérémonie. On lui objecta que cela serait une insulte aux autorités turques, mais il répondit que la première insulte avait été faite à la France et persista dans sa résolution.

» L'avis français le *Pétrel* fut envoyé à Ismidt et débarqua ses marins qui, drapeau tricolore en tête, réinstallèrent solennellement le prélat.

## INFORMATIONS

### Le général Mercier

M. le général Mercier, commandant le 4<sup>e</sup> corps d'armée, est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

### La section de cavalerie de Saint-Cyr

Un certain nombre de plaintes sont arrivées à la connaissance du ministre de la guerre contre le recrutement hâif, dès le 1<sup>er</sup> janvier, de la section de cavalerie de l'École Saint-Cyr.

Il est question, pour assurer une sélection plus complète et pour encourager les élèves montrant des aptitudes, mais encore peu familiarisés après trois mois seulement, avec les principes de l'équitation, de reporter l'examen des candidats à la période qui précède les vacances de Pâques.

### Le monument Freppel

Dans le Finistère, comme à Angers, on s'occupe d'honorer par un monument la mémoire de M<sup>r</sup> Freppel. Le comité qui se fonda en 1892, à Quimper, sous la présidence du regretté M<sup>r</sup> Lamarche, vient de décider la prochaine mise à exécution du plan présenté par M. le chanoine Abgrall, architecte, et d'en voici une idée d'ensemble :

M<sup>r</sup> Freppel, en chappe, mitre et crosse, est représenté préchant au pied d'une colonne surmontée de la statue de Notre-Dame du Folgoët couronnée. Sur le piédestal qui le soutient, sont ses armes. Sur un mur en kersanton, faisant fond, on lit cette inscription :

A LA GLOIRE  
de Monseigneur Charles-Emile Freppel  
évêque d'Angers  
député du Finistère ;  
au panégyriste  
de Notre-Dame du Folgoët ;  
Au noble patriote ;  
Au vaillant défenseur des droits de  
l'Église, mort à la peine,  
le 29 décembre 1891.

### Encore le grisou

Deux ouvriers mineurs qui travaillaient dans un chantier des mines de la Jasse, près de Chamborigaud, ont été victimes d'une explosion de grisou.

L'un d'eux, nommé Viljeuf, est mort sur le coup. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Le second, nommé Marin, a été transporté à l'hôpital.

Il a reçu des blessures sérieuses et son état est très grave.

### Epouvantable explosion

Une chaudière de l'usine du bi-métal, à Joinville-le-Pont, a fait explosion au moment de la rentrée des ouvriers dans les ateliers.

La secousse a renversé un petit pavillon servant d'habitation pour le concierge et sa famille. Le concierge et sa femme ont été tués. On a relevé, en outre, un mort et treize blessés parmi le personnel de l'usine. L'enfant des concierges est resté sous les décombres et peut être compris parmi les morts. M. Martin, directeur de l'usine, est grièvement blessé. Deux petits filles ont été tuées. Six blessés ont été transportés à l'hôpital de Charenton.

Il ne reste de l'usine de Joinville qu'un monceau de décombres et un pan de mur.

### Violent incendie

Mulhouse, 8 février. — Les docks et les entrepôts Lesage à Dornach sont en feu. L'incendie a détruit pour un million de marks de coton et de tissus.

### Une marâtre

La Cour d'assises de la Haute-Saône vient de condamner à dix ans de travaux forcés la femme Valiton Bouteiller, journalière à Byans, qui avait noyé ses deux enfants, Marguerite et Henri, âgés de neuf mois et six ans, dans un petit ruisseau, le 16 octobre 1894.

## BULLETIN FINANCIER

8 février 1895.

Tandis que Londres, Vienne et Berlin sont faibles, le marché de Paris, sauf sur nos rentes, montre de l'ardeur et de la confiance.

Le 3 0/0 gagne péniblement 0.05 à 103.30.

Le compartiment des fonds étrangers est excellent. L'Italien finit en hausse et se rapproche du cours de 88 fr.

Quant à l'Extérieure elle couronne amplement le cours de 76 fr. Il paraît donner tort à ceux qui se contenteraient de prévoir pour elle le cours de 80 fr., qui sera vraisemblablement dépassé cet hiver.

Les fonds austro-hongrois, comme tous les fonds alourdis par le pair, témoignent de la lassitude.

Nos grands chemins sont fermes, ils constituent du reste, grâce à la sécurité de la durée des conventions, un excellent appoint de placement.

La hausse de l'Extérieure influence favorablement les obligations Espagnoles dont le marché nous a paru bien achalandé grâce à l'amélioration du change.

Il n'en demeure pas moins d'un bon conseil d'avoir engagé à arbitrer ces titres contre de l'Extérieure qui a monté davantage.

Notre excellente valeur de prédilection le Suez a aujourd'hui touché le cours de 3,200 à terme et a même fait 3,210 au comptant. Nous répétons aux porteurs qu'aucune considération de hausse ne peut les inciter à vendre.

Le Foncier est ferme. Les autres établissements de crédit restent au calme.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 9 Février

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessous 5°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 12°
Midi,	761 m/m	au-dessous 7°
Hausse,	4 m/m	
Baisse,	2 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 15°

### Le Froid et la Glace

Depuis hier soir 7 heures, la Loire est complètement prise, malgré la hauteur de l'eau et la vitesse du courant.

Ce résultat était prévu, surtout après semblable progression du froid.

Mais il paraît que nous avons atteint le maximum. Ce n'est pas trop tôt ; car cette nuit a été la plus rigoureuse : le thermomètre est descendu à 15° au-dessous de zéro.

Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait éprouvé une température aussi froide à ce moment de l'année.

Aussi les propriétaires de bat-aux-lavoir et de bains du quai de Limoges avaient-ils négligé de se mettre en garde contre les glaces.

Aujourd'hui, leurs bateaux sont enserrés complètement, et il est à redouter que la débâcle ne leur cause quelques avaries.

Il est à remarquer que ce qui se produit cette année à la fin de l'hiver est justement le

contraire de ce qui était arrivé en 1879-80, où, vers les 8 et 10 février, la débâcle était complète.

On nous communique l'avis suivant :

### Enlèvement des neiges

Le nombre des ouvriers sans travail étant hors de proportion avec les véhicules dont dispose l'adjudicataire des boues pour l'enlèvement des neiges, les propriétaires et voituriers sont instamment priés de fournir gratuitement au service de la voirie les tombereaux attelés dont ils pourront disposer, afin de permettre de consacrer aux ouvriers les crédits disponibles qui seraient vite épuisés par l'emploi de tombereaux payants.

L'enlèvement se fera d'abord sur les points indiqués par les personnes qui voudraient bien fournir les attelages dans les conditions déterminées ci-dessus.

Les déclarations pourront être faites à la Mairie ou à l'Usine des Eaux.

### Ecole de cavalerie

Par décision ministérielle du 3 février 1895, le maréchal des logis chef Vergniant, du 1<sup>er</sup> escadron de spahis soudanais, et le maréchal des logis Lavergne, du 2<sup>e</sup> escadron, sont admis à suivre, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1895, les cours des élèves-officiers de l'École d'application de cavalerie.

### Un jour de congé

A l'occasion de l'entrée en fonction du chef de l'Etat et suivant son désir, un jour de congé est accordé aux écoles publiques de tout degré.

Pour le département de Maine-et-Loire, la date de ce congé est fixée au lundi gras, 25 février.

En conséquence, les écoles vaqueront les 24, 25 et 26 février.

### Le 135<sup>e</sup> au Ruchard

Nous croyons savoir que le 135<sup>e</sup> partira d'Angers le 4<sup>er</sup> avril pour le camp du Ruchard, et y restera trente-trois jours.

### Mesure gracieuse

L'Agence Havas annonce que M. le Président de la République a levé les punitions des territoriaux et réservistes.

### Adresse à M. Félix Faure

Parmi les nombreuses adresses des communes et des associations que M. Félix Faure a reçu à l'occasion de son élection à la Présidence de la République, nous trouvons :

L'École industrielle de Saumur.

## MUSIQUE MUNICIPALE

### Deuxième Concert d'hiver

Mercredi 13 février 1895, à 8 heures, au Théâtre, deuxième Concert d'hiver offert par la *Musique Municipale* à ses membres honoraires, avec le concours de :

M<sup>me</sup> NOBLET, cantatrice des Folies-Dramatiques ;

M. GEORGES QUANTÉ, violoniste, âgé de 14 ans, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire à 12 ans ;

M. GEORGES LAUNAY, chanteur humoristique des grands Salons de Paris.

### Programme

#### 1<sup>er</sup> PARTIE

1. Ouverture de *Zampa* (Hérold) : Musique Municipale.

2. *En dansant la gavotte* (G. Lemaire), chanté par M<sup>me</sup> NOBLET.

3. *Souvenir d'Haydn*, pour violon (G. Quanté), exécuté par l'auteur.

4. *Le Secret de Colombine* (Tagliafico), chanté par M<sup>me</sup> NOBLET.

5. *Le Conservatoire de Pantin*, grande scène musicale : (Golzené et Foitot) : M. LAUNAY.

6. *Berceuse*, pour violon (G. Quanté), exécuté par l'auteur.

7. *Comme les autres*, duo (Laillier), par M<sup>me</sup> NOBLET et M. LAUNAY.

#### 2<sup>e</sup> PARTIE

1. *La Traviata*, fantaisie (Verdi) : Musique Municipale.

2. *L'Eclat de rire* (Auber), chanté par M<sup>me</sup> NOBLET.

3. *Je sens que j'enrhume du cerveau*, chansonnette (A. des Roseaux) : M. LAUNAY.

4. *Mazurka*, pour violon (Więnawski), exécutée par M. G. QUANTÉ.

Menuet de *Manon* (lever de rideau) : Musique Municipale.

## Scène de Démocrate

COMÉDIE EN VERS, DE REGNARD

Cléantis, M<sup>me</sup> NOBLET. — Strabon, M. LAUNAY

Le Chef de Musique, V. MEYER.

Piano de concert de la Maison Pillet-Bersoullé

Les Souscripteurs pourront retenir leurs places à l'avance, moyennant un supplément ainsi fixé : Loges de balcon et Baignoires complètes, 2 francs ; Premières Loges complètes, 1 franc ; toute place seule, 50 centimes (Parquet, 25 centimes, à retenir chez le Concierge du Théâtre). Prix pour les non-souscripteurs : Loges de balcon et Baignoires complètes, 6 francs ; Premières Loges, 5 francs ; Place seule, 4,50.

NOTA. — Tout sociétaire qui emmènera avec lui une personne non-souscripteur devra payer place entière.

Pour la location, s'adresser chez M. COURANT, rue de la Comédie.

## L'Exposition de 1895 à Angers

### Extrait de la liste des exposants (Suite)

M. Biet, instituteur à Longué : Cahiers, monographie, dessins.

M<sup>me</sup> Raimbault, institutrice aux Verchers : Cahiers, travaux manuels.

M. Menard, instituteur à Vihiers : Cahiers.

M. Augereau, instituteur à Brigné : Cahiers, solides géométriques, cartes, etc.

M. Monjoin, instituteur à Somloire : Cahiers, dessins, monographie, cartes.

(A suivre.)

Malgré le grand nombre de demandes formées par MM. les instituteurs, l'espace réservé à l'exposition scolaire n'est pas encore complètement couvert et ne sera pas dépassé.

L'examen des demandes d'admission à l'Exposition industrielle, parvenues au commissariat général, fait connaître que les surfaces à occuper par 662 exposants, s'élèvent à :

Surfaces demandées dans les galeries : Horizontales, 2,500 mètres carrés ; murales, 734 mètres carrés.

Surfaces en plein air : Horizontales, 185 mètres carrés.

## ANGERS

### Nominations à la Préfecture

M. Gourdon, secrétaire-greffier du Conseil de préfecture, a été nommé chef de la 1<sup>re</sup> division, en remplacement de M. Hodée, admis à la retraite.

M. Martin, chef-adjoint du Cabinet de M. le Préfet, a été nommé secrétaire-greffier du Conseil de préfecture, en remplacement de M. Gourdon.

M. Huet, employé à la Sous-Préfecture de Cholet, a été nommé rédacteur attaché au Cabinet de M. le Préfet.

### Nécrologie

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. René Ouriou, ancien maire de Chavagnes, décédé à Chavagnes-les-Eaux, le 31 janvier 1895, dans sa 88<sup>e</sup> année.

M. René Ouriou laisse, après une vie consacrée au bien, de longs regrets et d'impérissables souvenirs dans le cœur de tous ceux qui le connaissent. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

M. René Ouriou était le père de M. Ouriou, le sympathique et intelligent percepteur de Montreuil-Bellay.

## Avis aux Anciens Militaires

Paris, le 28 janvier 1895.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, chargé P. I. du Ministère de la Marine, à Monsieur de Grandmaison, député de Maine-et-Loire.

Monsieur le Député et cher collègue, Le Ministre des Colonies m'a transmis votre lettre du 10 janvier, par laquelle vous demandez que les militaires qui ont pris part à la répression de l'insurrection de Pouéba (Nouvelle-Calédonie), en 1868, soient compris parmi ceux ayant droit à la concession de la médaille coloniale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'a pas été accordé de bédécie de campagne de guerre pour cette opération. Or, l'existence de cette situation spéciale est la condition nécessaire, bien que non suffisante pour l'obtention de la médaille coloniale. (Art. 1<sup>er</sup> du décret du 6 mars 1894).

Dans ces conditions, je ne puis faire donner une suite favorable à votre demande, et je vous en exprime tous mes regrets.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

Pour le Ministre et par son ordre,  
le Vice-Amiral, chef d'Etat-Major Général,  
Directeur du cabinet militaire,

HUMANN.

#### Incendie à la Maison d'arrêt de Chinon

Mercredi dernier, la population chinonaise a été mise en émoi par un incendie qui a éclaté vers 9 heures du matin, à la Maison d'arrêt.

Le feu a pris dans un amas de bois et de résine longeant le bâtiment de la prison. Une épaisse colonne de fumée s'apercevait de loin, et la flamme, activée par le vent, s'est attaquée à une aile des bâtiments.

Par suite de la température rigoureuse, la plupart des pompes étaient gelées; aussi, bien que les citoyens accourus à la première alerte fussent nombreux, les secours ont été difficiles à organiser.

Cependant, au bout de deux heures de travail on est arrivé à se rendre maître du feu. Les dégâts s'élevaient à deux ou trois mille francs environ.

Pendant le sinistre, une surveillance spéciale a été faite par la gendarmerie pour empêcher toute tentative d'évasion des prisonniers.

#### Battue aux sangliers

Dimanche il a été fait une battue aux sangliers sur la propriété du duc de Luynes, à Saint-Etienne-de-Chagny (Indre-et-Loire).

Il en a été tué un par M. Veau, garde à Luynes, pesant environ 100 kilogrammes.

Cet animal a été transporté au Carroi-Janne, où la distribution a été faite par M. Gallé, représentant de M. Blanchard, le successeur de M. Guimier.

#### A propos du froid

Le froid continue à être très vif, et les météorologues prétendent que nous en avons pour quelques jours encore.

Ce temps ne laisse pas que d'inquiéter. A la campagne, on souhaiterait le dégel pour reprendre les travaux, qui vont se trouver retardés. On le désire d'autant plus que la croissance des jours permet un travail de durée aux champs.

La basse température que nous subissons en ce moment est vraiment exceptionnelle. Il n'est pas rare, sous nos climats, que le mois de février soit froid; mais la moyenne normale ne descend que de 1 ou 2 degrés au-dessous de zéro. Les plus basses températures ne s'observent guère qu'en décembre et janvier.

Depuis le commencement du siècle, la température minima de février, observée à Paris, a été 4<sup>o</sup>, et cela fort rarement.

Voici les années où le thermomètre est descendu, en février, plus bas que 4<sup>o</sup> :

1803.....	— 4 <sup>o</sup> 5
1814.....	— 4 <sup>o</sup> 5
1827.....	— 4 <sup>o</sup> 8
1830.....	— 3 <sup>o</sup> 6
1843.....	— 4 <sup>o</sup> 2
1895.....	— 4 <sup>o</sup> 3

Lorsque ce dernier chiffre a été constaté, il y a quelques jours, le thermomètre n'avait pas encore atteint son maximum de baisse.

La plus basse température observée en France a été 31<sup>o</sup> au-dessous de zéro. C'était au mois de décembre 1879.

Si on en croit les dépêches, cette température a été bien dépassée, ces jours-ci, puisque, dans le Jura et les Vosges, on a signalé 30<sup>o</sup>, 31<sup>o</sup> et même 41<sup>o</sup> au-dessous de zéro, ce qui, pour le mois de février, est un phénomène météorologique exceptionnel.

Parmi les hivers remarquables, antérieurs

au dix-neuvième siècle, on peut citer ceux de : 1408, 1520, 1657, 1883, 1776, 1788-89.

En 1408, la débâcle de la Seine fut si violente qu'elle démolit le Petit-Pont, le Pont-au-Change et le Pont-Neuf, entraînant les maisons bâties dessus.

En 1520, les loups affamés vinrent jusque dans les faubourgs de Paris, où les pauvres gens, réduits à la famine par ce froid intense, mouraient en grand nombre et cherchaient leur nourriture dans les tas d'ordures.

En 1657, tous les fleuves de l'Europe furent pris, jusqu'en Italie, où des voitures purent traverser le Tibre.

En 1776, la Seine fut prise jusqu'à 8 kilomètres en mer à son embouchure.

En 1788-89, le thermomètre marquait à Paris 21<sup>o</sup> au-dessous de zéro; dans les rues, la neige atteignit 64 centimètres de hauteur; la glace se forma dans les points les plus profonds et le vin gela dans toutes les caves. A Rome et à Constantinople, la neige couvrit les rues pendant plusieurs semaines. Il y eut 17<sup>o</sup> à Marseille, 32<sup>o</sup> à Saint-Petersbourg, 35<sup>o</sup> à Brême et 17<sup>o</sup> à Bâle.

Parmi les hivers très rigoureux du dix-neuvième siècle, on remarque ceux de 1812, 1844, 1846, 1854, 1870-71, 1879-80.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### Fêtes du Carnaval 1895

##### Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits, prévus par le tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 2, qui seront délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (23, 24, 25 et 26 février) seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (27 février).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

#### Les étudiants en médecine

Nous avons signalé, plusieurs fois, la pléthore de l'enseignement médical, pléthore qui existe, d'ailleurs, dans les autres branches d'enseignement.

Il y a, en effet, à Paris, 5,000 étudiants en médecine dont 1,000 étrangers.

Le remède à cette situation est, certes, des plus compliqués, car le mal vient un peu de toute notre organisation moderne et du développement de l'instruction, qui pousse les familles à jeter inconsidérément leurs fils dans les carrières libérales.

Mais, en tous cas, ce n'est pas M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, qui nous semble avoir trouvé la solution, lorsqu'il conseille aux provinciaux de rester chez eux, pour ne pas encombrer la Faculté de Paris.

Il nous semble qu'on ferait mieux en ce cas, d'inviter les étrangers à ne pas passer la frontière.

Les Français d'abord; les étrangers ensuite, s'il en reste.

#### Etat Civil de Saumur

##### NAISSANCES

Le 6 février. — Anne-Marie-Antoinette Mortier, rue Bodin.

Le 7. — Marie-Alice-Albertine Lethoul, rue des Ecuries.

##### DÉCÈS

Le 8 février. — Perpétue Pépinière, journalière, veuve de Maurice Thouret, 51 ans, à l'Hôpital; — Jeanne Rouchet, journalière, veuve de Jean-François Pain, 63 ans, à l'Hôpital; — Henriette-Louise Godbillon, rentière, célibataire, 77 ans, rue du Prêche; — Marie-Madeleine Coussel, 9 mois, rue de Fenet; — Marcel-Auguste Fournier, 2 ans et 9 mois, rue de Bordeaux.

Le 9. — Pierre Palluau, couvreur, veuf de Joséphine Galbraun, 89 ans, quai de Limoges, 42; — Marie Joseph-Félix Maupas, sans profession, 40 ans, célibataire, à l'Hospice.

## FAITS DIVERS

#### Un bon conseil

Il y a un moyen bien simple d'éviter les refroidissements, c'est de fermer la bouche. Lorsqu'on sort d'une chambre surchauffée, surtout tard dans la soirée, et qu'on respire par la bouche, on est presque certain de se refroidir. Il importe de tenir la bouche bien fermée et de respirer par le nez.

Neuf fois sur dix on se refroidit en tenant la bouche ouverte.

#### LA SUPERFICIE DE LA FRANCE

L'enquête sur l'état actuel du cadastre prescrite par la circulaire de la direction des contributions directes du 24 juin 1891, donne une surface de 52,957,936 hectares.

Le service géographique de l'armée (juillet 1894) donne une superficie de 53,646,375 hectares.

C'est vraisemblablement le chiffre fourni par le service géographique; la différence avec la contenance cadastrale provient de ce que les plans du cadastre ne comprennent pas certaines parties du territoire absolument improductives, telles que dunes, montagnes arides, fleuves, rivières, etc.

Ajoutons que le nombre des parcelles figurant sur les plans du cadastre est de 125 millions 997,345; le nombre des parcelles existant actuellement, d'après les résultats de l'enquête sur la valeur des plans cadastraux, est de 151,091,992. Enfin, le nombre des propriétaires est de 8,454,248.

#### LE PRÉSIDENT FUME

La Société contre l'abus du tabac est, paraît-il, désolée, car elle a découvert que M. Félix Faure n'était point l'ennemi du cigare, et qu'il en consommait plusieurs par jour. M. Félix Faure, est, en effet, le premier Président de la République qui fume.

M. Thiers avait horreur du tabac.

Le maréchal de Mac-Mahon avait été un grand fumeur, mais il se déshabituait du tabac à la suite d'une grave maladie.

M. Jules Grévy avait, dans sa jeunesse, culotté pas mal de pipes; mais, comme le maréchal, il cessa de fumer du jour où il s'aperçut que le tabac lui faisait perdre la mémoire.

M. Carnot non seulement ne fumait pas, mais trouvait même désagréable l'odeur du tabac.

M. Casimir-Perier ne fumait pas non plus. A peine « grillait-il » de temps à autre une petite cigarette, qu'il ne terminait jamais.

C'est donc M. Félix Faure qui introduit le tabac à l'Elysée.

#### Crevasses et Gerçures

Même les plus profondes, disparaissent radicalement, en deux ou trois jours, par l'emploi de la CONGOLINE, préparation balsamique de Victor Vaissier... Avis aux ménagères.

Le Magasin de la BRODEUSE prévient ses jeunes clientes que le tirage du joli Bébé parlant est fixé au jeudi 14 février, à 3 heures.

C'est M<sup>lle</sup> Chauveau, fille du maître armurier de l'Ecole de cavalerie, que le sort a favorisé à la Loterie du 15 août dernier.

Quelle sera l'heureuse gagnante du 14 février?...

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

## AVIS

BOUCHERIE rue Beaurepaire, 8, SAUMUR

A partir du 9 février, on trouvera bœuf, veau et mouton de 1<sup>re</sup> qualité. — Prix modérés.

## A VENDRE

Un lot abattu de VIEUX CHÊNES, troncs et branches. Fortes et longues planches et soliveaux de chêne.

S'adresser à M. FOUQUET, rue Fouquet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

## Væ Victis!

(Suite et fin)

» Le gouvernement français, grand et généreux, lui alloue une somme de 25,000 fr. Il doit payer là-dessus la location de la villa qu'il habite dans les environs d'Alger, les gages de ses domestiques, leur nourriture, son entretien, etc... Sa maison se compose d'un jeune interprète et d'un cuisinier, originaires de la Cochinchine, d'une gouvernante et d'une bonne française. Tous ces gens-là le servent et le gardent. Il ne dispose pas d'un centime de son traitement. Le gouvernement de l'Algérie émarge pour lui et solde les dépenses. Ham-Nghi aurait bien voulu pouvoir se promener à cheval ou en voiture. Il s'est buté à un refus de la part de l'autorité administrative. Et d'ailleurs, comment aurait-il pu subvenir à une pareille dépense? J'ai lu jadis qu'Hudson-Lowe avait interdit à Napoléon de se promener dans certains parages de l'île de Sainte-Hélène par crainte qu'il ne s'échappât. Ham-Nghi, lui, a fini par obtenir l'autorisation d'acheter une bicyclette pour se promener autour de la villa. Cela n'a pas été sans peine. Réduit à vivre seul, où à peu près, la conversation du cuisinier ou de l'interprète ne devant pas beaucoup l'intéresser, le prince lit les œuvres de Confucius et s'occupe de mille façons. Une ou deux fois par an, on le conduit au théâtre. Les premiers temps, quand il ne comprenait pas les français, cela l'ennuyait beaucoup. Maintenant, il voudrait y aller souvent, mais on ne donne aucune suite à ses demandes. Le gouvernement cherche à faire le vide autour de lui. On le voit d'un mauvais œil recevoir de fréquentes visites d'officiers de la garnison d'Alger. Quelques étudiants annamites viennent aussi le voir de temps en temps. Il serait si heureux, maintenant que le temps a émoussé bien des sentiments de haine et de vengeance qu'il nourrissait contre ses vainqueurs, de pouvoir retirer quelque chose de cette civilisation française dont il voit les merveilles autour de lui! Il parle aujourd'hui mieux que son interprète et écrit assez correctement notre langue. Il faut être aussi peu pratiques que nous les sommes en France, pour ne pas tirer parti de ce jeune prince. En l'aidant à s'instruire, en l'entourant de soins intelligents, on modifierait ses idées, on s'en ferait un ami et qui sait les services qu'il pourrait peut-être nous rendre un jour? Il est intelligent, actif, travailleur; il ne demande qu'à apprendre. D'ailleurs, nous voilà arrivés; vous allez pouvoir vous rendre compte par vous-même du trésor que nous avons entre les mains et dont nos gouvernants ignorent la valeur....

» Pas jolie, la villa mauresque en plâtre avec des murs lézardés. Le cuisinier se chauffe au soleil. Nous attachons nos chevaux à un arbre et nous entrons. Une femme, qui a entendu du bruit, vient nous ouvrir. Ce doit être quelque fonctionnaire révoquée que de hautes influences ont fait constituer grande maîtresse de la maison du petit roi. Elle connaît mon ami, mais répond assez sèchement à son salut. Elle trouve peut-être qu'il vient trop souvent, et cela la dérange. On nous introduit dans une grande pièce aux murs nus, meublée de chaises et de fauteuils dépareillés dont l'étoffe usée laisse voir la corde. Au milieu, un billard préhistorique. Près d'une fenêtre, une table en bois blanc avec quelques livres. Un chevet de peintre dans un coin. Sur un fauteuil, un masque et deux fleurs. Voilà l'installation du roi Ham-Nghi, du potentat que les lois annamites défendaient de regarder sous peine de mort, de celui qui ne se présentait en public que pour être adoré. Ironie du sort! Une bergère démodée, voilà son trône d'aujourd'hui! Et je pensais :

» Roi Ham-Nghi, le soir quand vous vous endormez sous le toit de cetteasure que la grande nation vous a donnée comme palais, ne reportez-vous pas quelquefois votre pensée à Hué, dans ces demeures somptueuses où vous avez été élevé en prince, où vous avez régné en empereur? Un froncement de vos sourcils pouvait faire tomber les têtes vous puisiez à pleines mains dans ces trésors accumulés par vos ancêtres et déposés dans des antres mystérieux à l'abri des convoitises et des révolutions. Quand vous vous promenez dans vos jardins, accompagné d'une suite nom-

brense, aux sons des instruments de musique, vous vous arrêtez, vaincu par la chaleur, au bord d'un bassin de marbre et vous vous en lormiez. Le peuple qui vous suivait retenait sa respiration de peur de troubler votre sommeil, et seuls, au milieu de cette immobilité générale, de hauts fonctionnaires agitaient d'immenses éventails au-dessus de votre tête pour chasser les insectes ailés et amener la fraîcheur. Ce n'était qu'à genou qu'on vous parlait, qu'on vous servait, et quand vous paraissiez en public, un seul était debout au milieu de la foule prosternée, c'était vous. Vous disiez: je veux, et l'on obéissait. Rêvez, rêvez s'event ces rêves, roi Ham-Nghi. C'est la consolation dans votre exil; mais oubliez-les avant l'aurore; le réveil serait trop cruel.... »

« Un jeune homme est entré. Grand, mince, il s'avance en glissant jusqu'à nous. Il est vêtu d'une longue robe de soie bordée de jaune. Les cheveux longs comme ceux d'une femme sont rejetés en arrière et descendent jusqu'aux reins. Aucun ornement, aucune marque distinctive. Les ongles très longs indiquent qu'il est de race aristocratique. Mais, ce qui le sacre roi aux yeux de tous ceux qui l'approchent, c'est l'expression de ses yeux. Il n'a aucune morgue, le roi détroné; mais il est resté dans ses yeux quelque chose des lueurs qui devaient les éclairer quand, enfant de quinze ans, dans ses palais de Hue, Ham-Nghi disait: « je veux » à des millions de sujets.

« Mon ami me présente: « Soyez le bienvenu », me dit-il, presque sans accent, et il m'invite à m'asseoir. Mon ami lui a expliqué en peu de mots qui j'étais et quelles étaient mes occupations, puis la conversation s'est engagée. Nous avons parlé de mille choses

et j'étais frappé des idées très nettes du prince sur une quantité de sujets. J'ai remarqué qu'il ne laissait rien passer qu'il n'eût parfaitement compris. Enhardi par sa bienveillance, je l'ai interrogé sur ce qu'il faisait pour se distraire. « Vous voyez, je lis, je dessine, je peins, je travaille le français: puis je me donne un peu d'exercice en prenant quelques leçons d'escrime et je me promène autour de la villa sur une bicyclette que M. le Gouverneur a bien voulu me permettre d'acheter. » Il m'a montré ses dessins (des copies très bien réussies), ses cahiers, etc... J'ai été émerveillé des facilités du prince. — Mais vous allez rester à déjeuner avec moi, nous a-t-il dit — Nous avons naturellement accepté. Repas annamite bien entendu, pas fameux pour nos estomacs occidentaux. Tel était le charme que le prince mettait dans la conversation que je ne le quittais pas des yeux. Pas une plainte, pas une récrimination, et pourtant il savait qu'il pouvait parler devant nous en toute liberté. Quelle résignation admirable! me disais-je. Jusque dans son malheur, il est resté ce demi-dieu qu'il devait être à Hue dans ses palais mystérieux. Après le repas, nous avons joué et il nous a tous deux battus au billard, aux cartes, aux dominos.

« En partant, je l'ai remercié de son aimable accueil et je lui ai dit: « J'espère qu'à l'avenir, le gouvernement français sera plus généreux et vous donnera les cent mille francs qu'il donnait à Abd-el-Kader pour que vous puissiez vivre suivant votre rang. » Il sourit tristement et me répondit: « Je n'ai rien à réclamer. Je ne suis pas un roi, puisque je suis ici. Dans mon pays, il n'y a pas de roi

détroné, car ceux qui ne règnent pas sont décapités... »

« Je n'ajoute rien, mon cher ami. Je laisse cette histoire à vos réflexions. Malheur aux vaincus, a dit jadis le Breton Gaulois. Cette parole serait-elle restée française? J'en ai peur.

« Mes amitiés à tous.

« Je viens de lire le Figaro. Il paraît que l'impératrice d'Autriche est en ce moment à Alger. Le gouverneur général a donné un déjeuner en son honneur et pour distraire la souveraine ambulante, il a invité Ham-Nghi. Il paraît que l'impératrice a regardé le roi annamite avec beaucoup de curiosité et a été enchantée de la surprise que lui avait réservée M. T... »

« Plein de tact, Monsieur T... Par le temps qui court, présenter un roi déchu à une souveraine dont le trône est plus que chanceux. Plein de tact, M. T... mes compliments. Les Césars romains faisaient marcher les rois captifs auprès de leurs chars de triomphe. Nous, nous les exhibons au dessert des dîners officiels pour distraire la société. »

Vae Victis!

### Contre la TOUX et la COQUELUCHE

Le Sirop pectoral de Nalé de DELANGRENIER sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nalé aussi bien que la Pâte calmant la toux, facilitent l'expectoration et fortifient la Poitrine. Dépôts dans toutes les Pharmacies. — PRIX: 2 fr.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 9 février 1895

PARIS: Funérailles du maréchal Canrobert. — Délégation des anciens Criméens. — Le défilé aux Invalides. — Le Fanion du Maréchal, pendant la campagne de Crimée. — Le retour de Rochefort. — La foule devant la gare. — Descente du train. — La foule, place Saint-Vincent-de-Paul.

THÉÂTRE ILLUSTRÉ: Porte-Saint-Martin: Le Collier de la Reine. Variétés: Châlipe. — BEAUX-ARTS: Premières études, tableau de M<sup>me</sup> Colin-Libour.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE: Prise de Port-Arthur. — Entrée de l'armée victorieuse. — Lunch offert à la Presse, par le général Oshima. — Phare du cap Chan-Toung. — Le Port de Wei-Hai-Wei.

TONKIN: Délimitation des frontières de la Chine. — La commission chinoise rendant visite aux autorités françaises de Moncaï. — La Commission française d'abornement, revenant de Tong-Kin. — Versement de l'impôt en Ligatures. — Construction du pont de la Commission sur la rivière frontalière.

En supplément: Les Gamineries de M. Triomphant, Roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Ballariau.

Le numéro: 50 centimes.

55 ANNÉES DE SUCCÈS  
GRAND PRIX EXPOSITION UNIVERSELLE LYON 1894  
2<sup>ME</sup> MED. D'OR EXPOSIT. UNIVERSELLE ANVERS 1894, etc.  
ALCOOL DE  
**MENTHE RICQLES**  
(Le seul Alcool de Menthe véritable)  
Contre les Indigestions, Maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et contre Grippe et Refroidissements. — EXIGER LE NOM DE RICQLES.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etude de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n° 1.

D'UN JUGEMENT rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 29 novembre 1894, enregistré et signifié;

Entre: M. Amand Humeau, sieur de long, demeurant à Vihiers, et M<sup>me</sup> Florence Fluchault, son épouse.

Il appert: Que le divorce a été prononcé entre les époux Humeau-Fluchault, au profit du sieur Humeau.

La présente insertion faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, en date du 31 janvier 1895, enregistré, et en conformité de l'art. 247, § 3 du Code civil.

Pour extrait, LECOY.  
Assistance judiciaire, décision du 8 novembre 1893.

APPARTEMENT A LOUER  
S'adresser à M. COUÉ, rue d'Orléans, 37.

C. GOUZÉ  
18, rue Saint-Nicolas, Saumur.

DIRECTION DE TRAVAUX. — Construction de plans. Etablissement et vérification de métrés. Experts.

Fabrique de Sacs en papier  
C. RAGAIN  
Route de Varrains - Saumur.  
On demande des ouvrières.

ON FAIT SAVOIR  
Qu'un *Hôtel public* est ouvert rue d'Alsace, immédiatement après Saint-Louis, à l'endroit indiqué par un poteau-enseigne.  
Les entrepreneurs susceptibles d'avoir une certaine quantité de décombres à y déposer pourraient même être rétribués.  
S'adresser à M. TAYEAU, expert au Pont-Fouillard.

## PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestris-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

### CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, la CHAPELLE CHARDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javaud.

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

La vente mobilière qui devait avoir lieu demain 10 février, chez le sieur BUARD, charbon à la Rompure, est remise, en raison du mauvais temps, au dimanche 24 février courant.

### ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

## E. CHAUVEAU

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 fr. 65  
Choucroute de Strasbourg, Poitrine fumée, Saucissons d'Arles, de Lyon, Saucisses de Strasbourg, Jambon d'York, etc.  
Cannembert, Roquefort, Livarot, Brie, Port-Saint, Gruyère, Emmenthal, Fromages Gervais tous les vendredis.  
BEURRE: Laiterie de St-Clement, tous les 2 jours; d'Ysigny, 2 fois par semaine.

ARTICHAUTS NOUVEAUX  
VIN ROUGE du pays, 0 fr. 35 le litre.  
(Année 1895), bon cru 0 fr. 40  
— BLANC du pays, 0 fr. 45

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

## MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN  
Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.  
Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.  
Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins P. ANDRIEUX.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, PARIS  
56, Rue Jacob, 56,  
**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>e</sup>  
Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine  
**A. BOURDOIS, TRAITER**  
20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR  
Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.  
Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners  
Pour la Ville et Campagne  
Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg  
M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission  
D'ANGERS  
Vente en Gros et en Détail.  
**R. BASTARD - BREHIN**  
Quai Saint-Nicolas, SAUMUR  
**BOIS DU NORD ET DU PAYS**

**M<sup>me</sup> DUSSAUD**  
AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR  
Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.  
Brodequins, homme... depuis 12 f. 50  
Chaussure femme..... — 10 50  
— enfant..... — 9 »  
Réparations instantanées.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER  
**IMBERT FILS**  
Conserves Supérieures  
Petits pois, la boîte. . 0 85 — 1/2 boîte. 0 50  
Petits pois Amieux. . 1 — — 0 60  
Haricots verts . . . . 0 85 — — 0 60  
Haricots verts Amieux 1 — — 0 60  
Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.  
Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères, de Bordeaux.  
NOTA. - Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.  
Sardines à l'huile, Fêche Française, deux boîtes pour 0,75  
Gros Artichauts, 0 fr. 40 pièce  
Saumur, imprimerie Paul Godet.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur 1895

Certifié par l'imprimeur soussigné. LE MAIR.